

iDÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT
Une plateforme animée par l'Agence française de développement

10 ans

POUR AGIR

STÉPHANE BESANÇON
ULRICH DIASSO
ARONA DIEDHIOU
CÉCILE DUFLOT
CYNTHIA FLEURY
GILLES KLEITZ
JEAN-PAUL MOATTI
PARFAIT ONANGA-ANYANGA
FRIEDERIKE RÖDER
JULIÁN SUÁREZ MIGLIOZZI
ARAME TALL

11 VOIX POUR UN MONDE DURABLE

iD4D

 **AFD**
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

SOMMAIRE

04

Pour une science au service du développement durable

PAR JEAN-PAUL MOATTI – Président-directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement

09

« La majorité des conflits naît des problèmes de gouvernance »

ENTRETIEN AVEC PARFAIT ONANGA-ANYANGA – Envoyé spécial des Nations unies pour la Corne de l'Afrique

13

« L'entrepreneuriat féminin, un bon levier pour l'égalité des genres et le développement durable »

ENTRETIEN AVEC FRIEDERIKE RÖDER – Directrice France et UE de l'ONG ONE

16

« La biodiversité est notre assurance vie »

ENTRETIEN AVEC GILLES KLEITZ – Directeur du département Transition écologique naturelle et gestion des ressources naturelles de l'AFD

21

« Il est temps de proposer des solutions pour l'Afrique, construites par des Africains »

ENTRETIEN AVEC ARONA DIEDHIOU – Climatologue, auteur principal du rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 degré

25

Des services climatologiques pour favoriser la sécurité alimentaire et planifier l'adaptation mondiale

PAR D^r ULRICH DIASSO – Expert en climatologie, point focal du GIEC pour le Burkina Faso et D^r ARAME TALL – Spécialiste principale en adaptation et résilience à la Banque mondiale

28

« L'accès aux soins peut être un accélérateur de développement durable »

ENTRETIEN AVEC STÉPHANE BESANÇON – Directeur général de l'ONG Santé diabète et CYNTHIA FLEURY – Philosophe et psychanalyste

32

Accès sûr et universel à l'eau et à l'assainissement : un défi de gouvernance

PAR JULIÁN SUÁREZ MIGLIOZZI – Vice-président du développement durable à la Banque de développement de l'Amérique latine

36

« Ce qui mine la région sahélienne, ce sont les inégalités »

ENTRETIEN AVEC CÉCILE DUFLLOT – Directrice générale d'Oxfam France

10 ANS POUR INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



RÉMY RIOUX

Directeur général
de l'AFD

Adoptés en décembre 2015 par les Nations unies, les 17 Objectifs de développement durable (ODD) offrent, par leur ampleur et leur caractère universel, une promesse inédite d'un changement porteur d'espoir. Empreinte d'humanisme, cette perspective de transformation de nos sociétés

répond à une double nécessité : protéger les citoyens à travers le monde – par l'emploi décent, l'égalité entre les sexes et l'accès à une éducation de qualité, par exemple – et préserver la planète – en promouvant des villes durables, en luttant contre le changement climatique ou, comme l'Amazonie nous le rappelle tragiquement, en combattant la déforestation.

Alors que ces deux grands enjeux constituent une urgence vitale et que les appels à l'action se multiplient à mesure que les risques de l'attentisme à horizon 2030 se matérialisent, les réponses apportées pour atteindre les ODD demeurent insuffisantes. Ce contraste s'explique par un dilemme janusien. Nous souhaitons construire un avenir plus juste et plus durable en nous appuyant sur des instruments du passé qui n'ont pas été révisés à l'aune de cette ambition. Si la communauté internationale a fait le plein de multilatéralisme en 2015, le triptyque Addis Abeba-New York-Paris n'a en effet pas permis de faire émerger un concept, un cadre de référence et une méthodologie permettant de mener des initiatives commensurables aux ODD.

En particulier, l'équation du financement de l'agenda international – à savoir l'orientation des investissements vers les ODD en mobilisant plus fortement les financements internationaux, nationaux et du secteur privé – n'a pas été résolue. Dans le domaine du financement du développement, la seule référence internationale demeure l'aide publique au développement (APD), aujourd'hui sommée de financer les ODD alors qu'elle a été conçue dans une tout autre logique et qu'elle ne mesure qu'une partie

très minoritaire des flux financiers internationaux à mobiliser. Pas question, bien sûr, de remettre en cause l'APD, preuve de la solidarité des pays les plus riches envers les plus pauvres et dont le volume doit s'accroître comme s'y est engagé le président de la République française Emmanuel Macron. Mais les 150 milliards de dollars d'APD générés chaque année ne seront jamais à l'échelle des ODD.

C'est pourquoi il nous faut inventer, à côté et en complément de l'APD, un nouveau cadre de financement mobilisateur et lisible, à la hauteur des ODD, qui pourrait s'appeler « investissement de développement durable » (IDD). C'est la thèse que je défends dans un essai consacré au développement et intitulé *Réconciliations*. Ce concept de l'IDD complémentaire de l'APD s'inscrirait dans une logique d'engagement, dont la finalité ne serait pas le retour financier mais la préservation des biens communs, et viserait à créer des mécanismes, de labellisation notamment, pour que le maximum de flux financiers soient transformés en IDD. L'objectif ? Réorienter les 20 trillions de dollars d'investissements annuels dans le monde vers le climat et les ODD.

De très nombreuses initiatives existent déjà et des labels émergent : investissement socialement responsable, finance durable, verte ou solidaire, etc. Cependant, il manque un référentiel englobant et fédérateur. L'IDD serait à la fois une mesure et un label. Loin d'être une abstraction, cette démarche se traduit déjà à l'AFD par des investissements dans des fonds à impact, mixant ressource publique et de marché, ainsi que par un dialogue constant avec des philanthropes, des banques et des gestionnaires d'actifs afin de les convaincre d'investir au Sud.

Aujourd'hui, nous percevons les symptômes des difficultés qui s'annoncent « si rien n'est fait » – incipit invariable de mises en garde répétées. Mais bientôt, nous nous dirons « on s'était dit rendez-vous dans dix ans ». Assumerons-nous, alors, de ne pas avoir fait preuve de plus d'audace ? •

Affinez votre regard sur le développement grâce à la plateforme iD4D
animée par l'Agence française de développement :

id4d.fr

 @iD4D

Pour une science au service du développement durable

Quatre ans après l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), un groupe d'experts indépendants a été chargé d'en faire l'évaluation critique. Leur rapport est présenté à l'Assemblée générale des Nations unies le 24 septembre 2019. Il porte trois messages principaux impactants pour l'aide au développement sur lesquels revient Jean-Paul Moatti, qui a participé à l'élaboration de cette évaluation.

TRIBUNE PAR



JEAN-PAUL MOATTI

Président-directeur général de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Membre du groupe d'experts indépendants (IGS) des Nations unies en charge du premier rapport d'évaluation 2015-2019 des Objectifs de développement durable (GSDR).

Le Forum politique de haut niveau (HLPF) a été mandaté par l'Assemblée générale des Nations unies pour assurer le suivi de l'Agenda 2030 suite à l'adoption des ODD en septembre 2015. Il a confié à un groupe de quinze experts indépendants (IGS) le rapport quadriennal d'évaluation critique des ODD (GSDR). La première édition de ce rapport couvre la période 2015-2019 et est discutée lors de l'Assemblée générale des Nations unies de septembre 2019. Elle a fait l'objet d'une large concertation avec la communauté scientifique internationale, mais aussi avec les acteurs gouvernementaux, les représentants des secteurs public et privé et les ONG, notamment lors de forums régionaux et d'échanges réguliers dans le cadre du HLPF. Pour autant, son contenu n'a pas été négocié, c'est-à-dire qu'il découle en pleine autonomie des seuls scientifiques qui ont mené ce travail. Trois des messages forts qui ressortent du rapport et de ses appels à l'action à court, moyen (horizon 2030) et long (au-delà de 2030) termes sont

particulièrement pertinents pour orienter l'aide au développement et méritent ici d'être soulignés.

Un message d'alarme et d'urgence

Un nombre limité des 169 cibles associées aux 17 ODD sont en voie d'être atteintes en 2030 : la baisse de la mortalité infantile, l'accès à l'éducation primaire, y compris pour les filles, et la réduction de l'extrême pauvreté. Entre 2000 et 2017, un milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté, en dépassant le seuil de 1,9 dollar par jour. Malgré ces succès potentiels, l'optimisme n'est pas vraiment de mise. D'abord parce que ces prévisions sont obtenues par extrapolation linéaire de la tendance actuelle vers 2030, ce qui est une projection discutable. Ensuite,

parce que ces indicateurs reflètent des moyennes mondiales et masquent de grandes disparités. Par exemple, plus de la moitié de l'extrême pauvreté se concentre dans cinq pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud. Le milliard de personnes sorties de l'extrême

pauvreté depuis 2000 demeure très vulnérables aux crises économiques, écologiques et aux situations de conflit, car malgré l'amélioration de leur situation économique, elles ne vivent toujours qu'avec 2 ou 3 dollars par jour. Enfin, parce que la littérature scientifique et les données empiriques, comme celles fournies par la comparaison internationale récemment conduite sous l'égide d'ATD-





En Guinée, les chercheurs de l'équipe Cerfig effectuent des prélèvements sur des chauves-souris dans le cadre de recherches sur le virus Ebola.

Quart Monde, soulignent les limites des indicateurs de référence. Définir l'extrême pauvreté par un simple seuil monétaire passe totalement à côté du caractère multidimensionnel de celle-ci, comme du ressenti des personnes pauvres elles-mêmes.

Non seulement la réalisation de l'écrasante majorité des cibles n'avance pas à un rythme suffisant pour assurer le succès de l'Agenda 2030, mais plusieurs objectifs présentent une claire tendance régressive. Selon les cas, les ODD n'ont pas permis de renverser les dynamiques négatives en cours, là où la reprise économique après la crise mondiale de 2008 a relancé les atteintes à la détérioration de l'environnement planétaire. La régression est attestée sur des objectifs portant sur les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte écologique de nos modes de production, la perte de biodiversité – qui s'est même accélérée entre 2015 et 2019 – et les inégalités dont la montée est sans précédent.

ODD : les flèches sont plus importantes que les boîtes

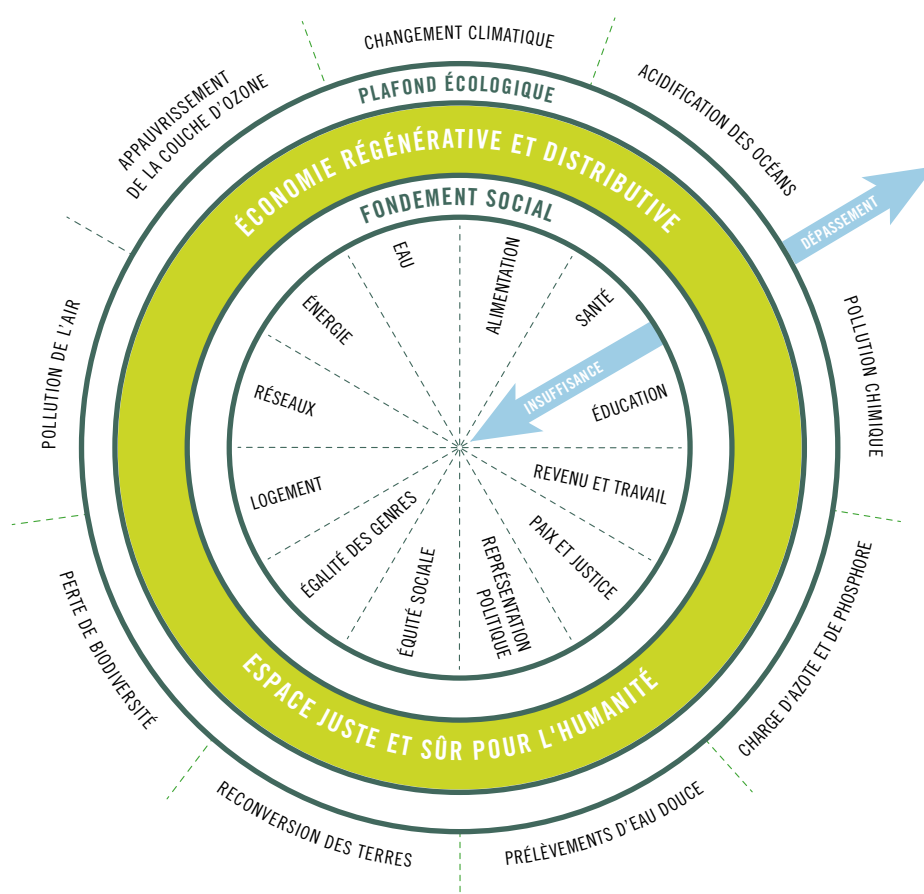
Tous les ODD sont potentiellement contradictoires et synergiques les uns avec les autres. Travailler objectif par objectif, sans tenir compte de leurs interactions, c'est prendre le risque considérable que l'amélioration de l'un se fasse au détriment des autres. Une étude récente a montré par exemple comment des politiques d'atténuation

des émissions de CO₂ mal conçues pourraient provoquer une augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim par leurs effets sur l'usage des terres. À l'inverse, de nombreuses recherches fondées sur des expériences de terrain illustrent l'exploitation positive de ces synergies entre ODD. Des travaux, auxquels a participé l'IRD, ont démontré comment les aires marines protégées sont susceptibles de mettre un terme à la surpêche et à la surexploitation des écosystèmes marins tout en garantissant les conditions de vie des communautés dépendant des ressources marines, à condition d'être gérées avec les bons niveaux de réglementation. De même, les recherches menées dans le cadre des « origines développementales de la santé et de la maladie » démontrent qu'un investissement massif dans le bien-être des enfants (de la période fœtale à l'adolescence), et en particulier dans les familles monoparentales, aurait des effets bénéfiques sur la santé des individus, et même sur l'éducation ou la productivité, toute leur vie durant.

S'engager dans des trajectoires de développement durable implique d'identifier les interactions prioritaires entre ODD à prendre en compte, de façon spécifique à chaque contexte national, régional et local. Le rapport propose six champs majeurs où exercer cette logique de transformation : l'amélioration du bien-être et des capacités humaines, la transition vers des économies durables et équitables, la transformation vers des systèmes alimentaires et une nutrition durables, la décarbonation de la production et de l'usage de l'énergie, la promotion de villes et de systèmes périurbains durables, et la protection des communs environnementaux planétaires. Pour faciliter cette démarche, il propose de faire des ODD le cadre explicite et obligatoire des procédures budgétaires d'arbitrage interministériel et intersectoriel. Enfin, il reprend la proposition faite par l'International Development Finance Club (IDFC) d'établir

« Travailler ODD par ODD, sans tenir compte de leurs interactions, c'est prendre le risque considérable que l'amélioration de l'un se fasse au détriment des autres. »

L'ESPACE JUSTE ET SÛR POUR L'HUMANITÉ : ENTRE FONDATIONS SOCIALES ET PLAFOND ÉCOLOGIQUE



D'après le schéma
«The Doughnut of social
and planetary boundaries
(2017) » proposé par
Kate Raworth.

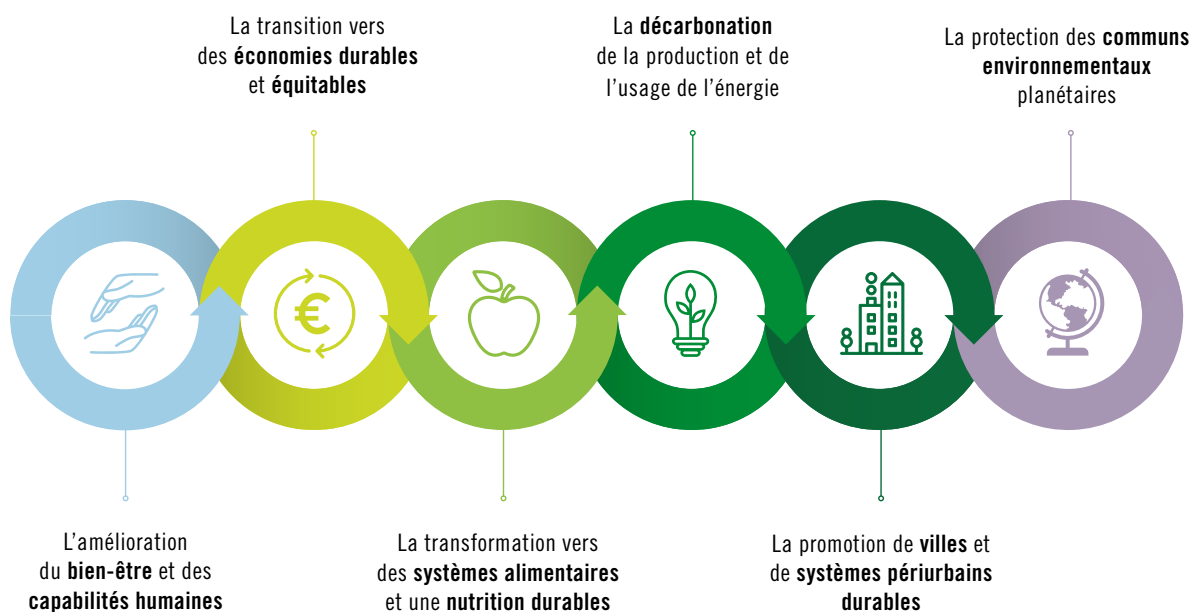
au niveau onusien un mécanisme de labellisation des investissements financiers durables. Un tel mécanisme permettrait de clarifier et d'accélérer le déplacement des masses financières, publiques comme privées, vers le développement durable.

Un nécessaire changement de paradigme pour mieux mettre la science et la technologie au service du développement durable

La science de la durabilité ou *sustainability science* est devenue une priorité pour

l'Académie américaine des sciences depuis 1999, pour son homologue chinoise depuis 2009 et, plus récemment, pour l'UNESCO. Ce champ spécifique est monté en puissance au tournant des années 2000, quand la globalisation s'est heurtée aux limites des ressources planétaires. Cette science des interactions entre environnement et sociétés recherche les moyens de créer un équilibre durable entre santé planétaire et bien-être humain. Elle s'attache à comprendre la chaîne causale des phénomènes

ODD : SIX CHAMPS D'INTERACTION



écologiques et sociaux étudiés, à toutes les échelles. Par nature interdisciplinaire, elle a aussi pour caractéristique d'inciter les scientifiques à travailler avec les communautés et à élaborer des solutions pour et avec tous les acteurs sur le terrain. La production scientifique consacrée à ce domaine ne cesse de croître. Pour autant, les efforts en faveur d'une science de la durabilité demeurent insuffisants et sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Parmi les obstacles, on peut citer le fait qu'environ 60 % de la recherche et développement dans le monde relève désormais du secteur privé, dont les intérêts conduisent souvent à prioriser le court terme. Ou encore le déséquilibre Nord-Sud en matière de science et de technologie ainsi que les réticences d'une partie de la communauté scientifique à s'engager dans des débats de société majeurs.

En juillet 2019, à l'initiative du Conseil

international de la science qui fédère les Académies des sciences, s'est tenue à Washington une conférence associant représentants des institutions scientifiques, agences de financement de la recherche et agences de développement. L'AFD, l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'IRD composaient la délégation française. Il y a eu une totale convergence de tous les acteurs sur la nécessité de maximiser l'impact des investissements dans la recherche ciblée sur les ODD, grâce au renforcement de partenariats stratégiques. Nous avons de bonnes raisons d'espérer que le renforcement en cours des collaborations entre l'AFD et l'IRD, et plus généralement entre banques de développement et recherche se révèle exemplaire pour les progrès d'une science qui contribue effectivement aux changements profonds qu'exige la sauvegarde de la planète et des sociétés humaines. •

« La majorité des conflits naît des problèmes de gouvernance »

Fort d'une longue expérience au service des institutions internationales et de gouvernements, Parfait Onanga-Anyanga analyse les conditions de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), notamment dans les régions les plus instables comme la Corne de l'Afrique. Pour lui, les enjeux de gouvernance et la mise en place d'États de droit, portés par l'ODD 16, sont un préalable à l'atteinte de l'ensemble des autres objectifs.

ENTRETIEN AVEC



PARFAIT ONANGA-ANYANGA

Envoyé spécial
des Nations unies
pour la Corne
de l'Afrique

Pourquoi l'ODD 16, Paix, justice et institutions efficaces, est-il central pour l'Agenda 2030 ?

La réponse est relativement simple, même si les solutions sont compliquées. Il ne peut y avoir de développement, et encore moins de développement durable, dans un contexte où règnent l'instabilité, la violence et le conflit, avec leur lot de souffrances pour les populations et leurs impacts extrêmement négatifs sur l'économie. Sans la réalisation des cibles fixées dans le cadre de l'ODD 16, il sera vraiment difficile d'atteindre quelque progrès que ce soit dans quelque domaine que ce soit.

Comment accélérer la transition vers la mise en place de sociétés pacifiques et ouvertes à tous ?

Chaque fois qu'il y a une volonté claire et affichée de gouverner pour le plus grand

nombre, de soumettre le projet politique comme l'action politique au contrôle citoyen par un effort de transparence, chaque fois qu'il y a eu un effort pour apporter aux communautés les services auxquels elles aspirent légitimement, il y a un meilleur rapport social, moins de tensions et plus de chances de s'engager dans la construction d'une nation pacifique et inclusive.

Il faut se féliciter de l'amélioration de nombreuses situations au cours des trente dernières années, et notamment de la réduction des conflits interétatiques. Toutefois, il reste énormément à faire. Il faut continuer avec plus d'acharnement encore, tout faire pour atteindre cet ODD 16.

Les libertés fondamentales ne sont pas mentionnées explicitement dans le texte final des ODD. Qu'en pensez-vous ?

Lorsqu'on met l'accent sur la nécessité d'avoir des institutions participatives, transparentes et dans lesquelles il y aurait une reddition des comptes par les responsables, et ce, à tous les niveaux, on vise bien l'établissement d'un État de droit. L'absence de mention des libertés fondamentales n'est pas une omission mais le résultat d'âpres négociations entre les États membres. Il y a parfois

39%
DES PAYS

ont une institution nationale
des droits de l'homme conforme
à la norme internationale,
c'est 7 de plus qu'en 2015



« On ne peut pas réaliser tous ces objectifs dans un système de gouvernance absolument centralisé : les communautés doivent être autonomisées, avoir accès à de réelles ressources et à des responsabilités reconnues. »

À Port-Louis (Maurice), la population célèbre la commémoration du jour de l'Indépendance.

des ambiguïtés constructives. Le compromis ne reflète pas un parfait consensus et il faut lire entre les lignes. Il est important ici de prendre les 17 ODD dans leur ensemble qui forme un tout cohérent. Je crois que s'il y avait une volonté de les mettre en œuvre, et, surtout, que si les communautés se les appropriaient, ils permettraient de répondre à tous les aspects de la vie des populations.

L'urgence et la complexité de l'Agenda 2030 sont-elles compatibles avec l'exigence d'inclusion sociale inscrite dans les ODD ?

Les communautés sont intelligentes, résilientes, capables. Lorsqu'on leur

donne des chances de s'épanouir grâce à l'éducation, une santé de qualité, un logement décent, des droits citoyens, des possibilités de formation, c'est toute la communauté nationale qui en bénéficie. C'est un vrai investissement, qui vaut pour toutes les sociétés du monde. Aujourd'hui, même dans ce qu'on appelle les vieilles démocraties, il y a une aspiration extrêmement forte des populations à ne plus être sujets mais actrices. Malheureusement, dans certains pays, c'est encore une chimère. Parfois, les contraintes sont trop lourdes. Lorsque les ressources sont extrêmement limitées et les besoins énormes, la gestion des priorités qui sont toutes plus pressantes les unes que les autres se négocie quasiment jour après jour. Chaque choix est douloureux et peut impacter d'autres priorités. Pour de nombreuses nations, répondre à

toutes ces exigences est au-delà de leurs capacités. Voilà pourquoi l'Agenda 2030 doit marquer la victoire du multilatéralisme sur le repli sur soi. La solidarité internationale, perçue sous cet angle, est loin d'être un acte de charité. S'ils ne sont pas pris de façon globale et collective, les défis transfrontaliers vont continuer de maintenir le monde dans l'instabilité.

La raréfaction des ressources et le réchauffement climatique sont-ils des facteurs de déstabilisation géopolitique ?

Incontestablement. Dans la Corne de l'Afrique, on observe des tensions transfrontalières entre le Kenya et la Somalie, entre l'Éthiopie et le Kenya, et même parfois au sein des États nations eux-mêmes. En Centrafrique dont l'État central est faible, ce sont les groupes armés qui s'emparent des ressources naturelles facilement exploitables et jettent les populations sur les chemins de l'errance.

La majorité des conflits naît des problèmes de gouvernance. Et dans environ 10 % des cas de la raréfaction des ressources naturelles et de la compétition. Si aucune réponse urgente ne permet d'endiguer la dégradation des ressources naturelles, il est clair que nous continuerons à faire face à ces tensions.

La solidarité régionale et internationale est absolument indispensable si on veut se donner une chance de mettre fin à ces tendances extrêmement négatives.

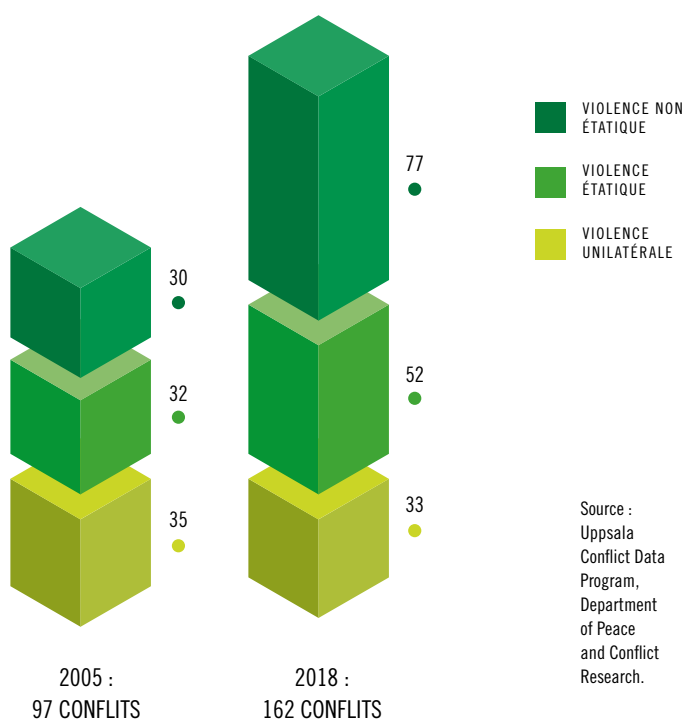
Comment sont assurés le suivi et l'évaluation des ODD ?

Aujourd'hui, c'est principalement en Afrique que tous les ODD liés à la lutte contre la faim, à la santé, à l'éducation et au changement climatique se posent avec le plus de nécessité. Rappelons-nous que ces pays ont été projetés dans le concert des nations il y a à peine une soixantaine d'années, et que beaucoup ont encore du mal à se défaire d'un passé qui n'a pas

permis les transitions les plus réussies. Il y a de très bons indicateurs de gouvernance, des outils clairs pour évaluer les transformations : le nombre de gens considérés comme très pauvres, le nombre d'enfants qui mangent à leur faim, le taux de paludisme, l'accès à la santé... Les mesures sont faites sur la base de rapports soumis par les pays eux-mêmes. Mais avoir un plan ne signifie pas avoir les moyens de le réaliser, et les ressources humaines manquent malheureusement dans de nombreux pays. Cela rend difficile la rédaction de rapports de suivi de l'Agenda 2030.

DE PLUS EN PLUS DE CONFLITS DANS LE MONDE

Nombre de conflits dans le monde en 2005 et 2018



Les Nations unies appuient les pays qui font face aux plus grandes difficultés, via le Département des affaires économiques et sociales et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Mais un fort besoin de gouvernance et d'expertise pour veiller à la bonne mise en œuvre des ODD se fait sentir.

Il n'y a pas de mode d'emploi qui accompagne les ODD. Quelle est selon vous la clé de leur mise en œuvre ?

Les gouvernants ont l'immense responsabilité de prendre à bras-le-corps ces défis colossaux et d'y associer de la façon la plus transparente possible l'ensemble de la société. On ne peut pas réaliser tous ces objectifs dans un système de gouvernance absolument

centralisé : les communautés doivent être autonomisées, avoir accès à de réelles ressources et à des responsabilités reconnues.

Ensuite, il faut une réponse commune, fruit du multilatéralisme et de la mutualisation des moyens. Plus personne ne peut vivre en vase clos. Aujourd'hui, plus que jamais, le monde n'a d'autre choix que de se serrer les coudes.

Les projections m'effraient. La prise de conscience, ou en tout cas, la réponse actuelle, n'est pas à la hauteur des dangers auxquels nous faisons face. Elle est en deçà des besoins dans tous les domaines. Dix ans, c'est très peu quand on mesure l'immensité des défis. Et ne rien faire, c'est s'attendre à ce que la situation empire encore. Un travail de longue haleine nous attend. •

Formation de magistrats à Abidjan (Côte d'Ivoire). Dans les zones de conflits comme dans les zones stables, la mise en place d'une gouvernance juste et inclusive assure le maintien des processus démocratiques, préalable indispensable à l'atteinte de l'ensemble des ODD.



« L'entrepreneuriat féminin, un bon levier pour l'égalité des genres et le développement durable »

Des progrès ont été accomplis dans le monde entier en matière des droits des femmes et d'égalité de genre. Les femmes et les filles continuent toutefois de subir d'importantes discriminations, particulièrement visibles lorsqu'on s'intéresse à l'entrepreneuriat féminin. Inégalités d'accès à l'éducation, à la formation ou encore aux services financiers empêchent les femmes entrepreneures de réaliser leur potentiel. Friederike Röder, directrice France et UE de l'ONG de campagne et de plaidoyer ONE, appelle à mieux actionner ce levier de développement qui contribuerait à l'atteinte de l'ensemble des Objectifs de développement durable (ODD).

ENTRETIEN AVEC



FRIEDERIKE RÖDER

Directrice
France et UE
de l'ONG ONE

Depuis l'adoption des ODD, l'égalité de genre progresse-t-elle dans le monde ?

D'importants progrès ont été faits en matière d'éducation des filles ou de santé maternelle avec les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), adoptés en 2000, puis les ODD. Hélas beaucoup moins sur la question du genre, dans les pays en développement comme dans les pays développés. Dans certaines régions riches comme l'Amérique du Nord, nous avons même constaté une stagnation. Les choses n'avancent pas. Les États-Unis ne prévoient toujours pas de congé maternité universel, par exemple. C'est le seul pays de l'OCDE à ne pas avoir évolué sur la question. Quant au continent

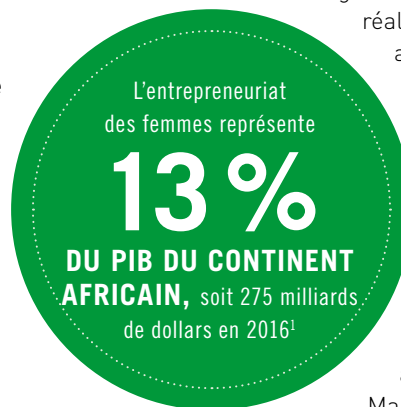
africain, c'est la région du monde où les différences entre les femmes et les hommes restent les plus importantes. C'est là qu'on trouve le plus de pays dans lesquels une grande partie de la population vit dans l'extrême pauvreté et où ces différences sont les plus fortes.

Pourquoi garantir l'égalité des genres permet-il d'agir sur l'ensemble des ODD ?

L'égalité des genres est en réalité le prérequis pour atteindre l'ensemble des ODD. On retrouve des indicateurs genre dans tous les ODD car l'émancipation des femmes et des filles a une incidence positive sur l'économie, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé...

Mais le chantier est colossal.

D'après le forum économique mondial, si on continue au rythme actuel, il faudra 108 ans pour atteindre l'égalité des genres partout dans le monde. C'est trop long, l'échéance des ODD est fixée à 2030. Il faut accélérer le mouvement, et accélérer très fort. Voilà pourquoi nous militons pour que l'aide publique au développement contribue à 85 % à l'égalité des genres. Il n'y a que de cette façon que la situation pourra s'améliorer.



1. Source :
GEM Women
Entrepreneurship
Report 2017.

L'entrepreneuriat des femmes peut-il être un moyen d'atteindre l'égalité des genres ?

L'entrepreneuriat féminin a un impact économique très important et est à l'évidence un bon levier pour l'égalité des genres et pour le développement durable. Mais il faut prendre en compte le fait que beaucoup de femmes deviennent entrepreneures parce qu'elles n'ont pas le choix. Sans accès à une éducation de qualité et ayant souvent des enfants à charge, elles accèdent plus difficilement au marché du travail classique. Poser la question de l'entrepreneuriat féminin est intéressant car elle révèle d'énormes disparités entre les femmes et les hommes à tous les niveaux. Rappelons que près de deux tiers de la population illettrée dans le monde sont des femmes. Dans certains pays, la situation est vraiment catastrophique. Au Burkina Faso par exemple, 1 % seulement des filles terminent leurs études secondaires. Sur le continent africain, même dans les pays qui présentent une croissance

importante, une fille sur cinq est encore mariée avant son quinzième anniversaire. Pour faire de l'entrepreneuriat des femmes un levier efficace pour atteindre l'égalité de genres, il faut l'inscrire dans une démarche globale, c'est-à-dire prendre en compte l'éducation et la formation des filles et des femmes, leur situation familiale mais aussi leur accès aux services de santé, aux services financiers, etc. Réduire les inégalités de genre, notamment à travers l'entrepreneuriat, c'est augmenter le PIB mondial de l'ordre de 28 000 milliards de dollars d'ici 2025. C'est gigantesque !

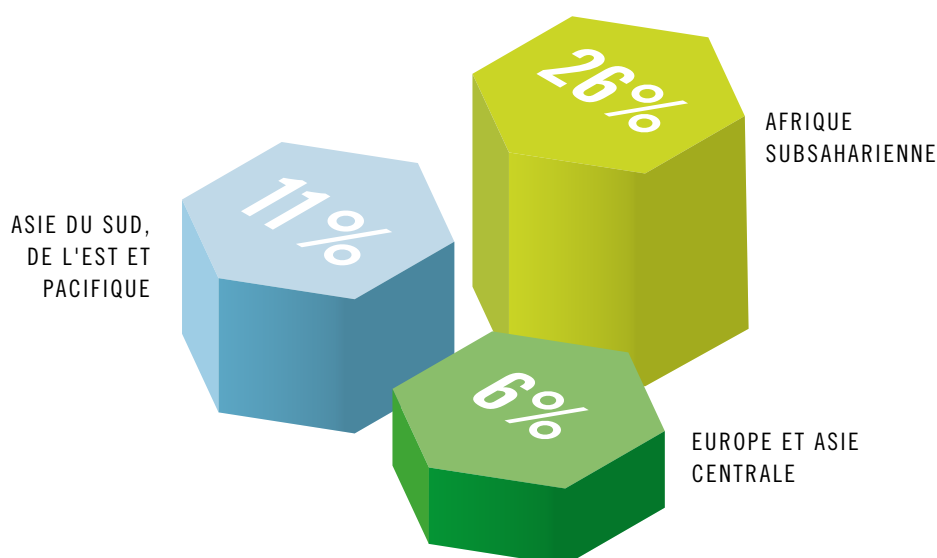
L'entrepreneuriat féminin est déjà important sur le continent africain.

Comment le favoriser ?

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'Afrique affiche le taux de femmes entrepreneures le plus élevé au monde ! En Afrique subsaharienne, plus d'une femme sur quatre fonde ou gère une entreprise. Le problème est qu'elles sont le plus souvent auto-

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE PLUS GRAND VIVIER AU MONDE DE FEMMES ENTREPRENEURES

Pourcentage de femmes entrepreneures âgées de 18 à 64 ans, par région



Source :
GEM, 2015-2016.



Saidapur Chandni, 22 ans, a bénéficié d'un prêt de l'institution de microfinance Sonata et a pu devenir micro-entrepreneure. Selon l'OCDE, les femmes réinvestissent jusqu'à 90 % de leurs revenus dans leurs familles et les hommes seulement 30 à 40 %.

« Réduire les inégalités de genre, notamment à travers l'entrepreneuriat, c'est augmenter le PIB mondial de l'ordre de 28 000 milliards de dollars d'ici 2025. »

entrepreneures, avec des moyens limités du fait de l'accaparement des ressources par les hommes. Elles n'ont par exemple pas ou peu accès au système bancaire et sont rarement formées au management d'entreprise. Pour réussir à favoriser l'entrepreneuriat féminin en Afrique, il est donc indispensable de mettre en place des programmes spécifiques qui visent les femmes exclusivement et prennent bien en compte leurs besoins.

Quelles initiatives ont déjà été prises pour pousser l'entrepreneuriat des femmes ?

Lors du dernier G7, fin août 2019 en France, Melinda Gates a présenté une initiative de la fondation Bill & Melinda Gates permettant à des femmes

africaines d'accéder à des services financiers numériques. Selon elle, favoriser l'accès des femmes à ces services est fondamental pour elles dans une démarche d'*empowerment* comme pour contribuer à l'économie dans son ensemble.

Le programme Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA) de la Banque africaine de développement vise quant à lui à combler le déficit de financements estimé à 42 milliards de dollars dont pâtissent les femmes entrepreneures en Afrique.

Parallèlement, il ne faut pas oublier le travail de terrain admirable que mènent tous les jours de nombreuses ONG en Afrique pour favoriser l'entrepreneuriat féminin. •

BIODIVERSITÉ

« La biodiversité est notre assurance vie »

La dégradation de la biodiversité se poursuit et les efforts fournis pour la préserver ne sont pas encore à la hauteur des enjeux. Pour Gilles Kleitz, directeur du département Transition écologique et Ressources naturelles de l'AFD, l'atteinte de tous les Objectifs de développement durable (ODD) est corrélée à la préservation de la biodiversité. Il est urgent pour tous les acteurs du développement de comprendre et d'expliquer en quoi la diversité du vivant est la condition de notre existence et d'effectuer le passage à l'échelle des solutions qui ont fait leurs preuves.

ENTRETIEN AVEC



GILLES KLEITZ

Directeur
du département
Transition écologique
et Ressources
naturelles
de l'AFD

Pourquoi l'atteinte des ODD dépend-elle intrinsèquement de la préservation de la biodiversité ?

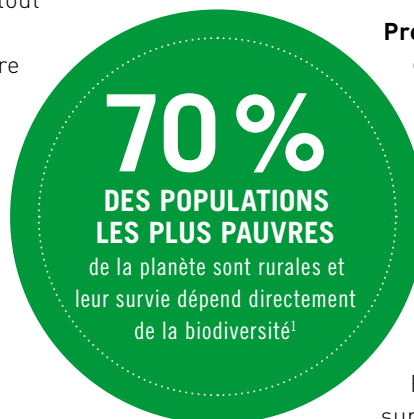
Il n'y a pas un seul des ODD qui ne dépende pas de la biodiversité. La santé, l'alimentation, l'économie, la régulation de notre environnement, des océans... Tout cela dépend du vivant. S'il s'effondre, tout s'effondre. La biodiversité est notre assurance vie. C'est le socle de vie et de développement de l'ensemble de l'humanité et en particulier des plus pauvres qui dépendent de la forêt, de la prairie, du sol agricole, etc. Leur existence est directement connectée à la nature. Depuis quelques années, la défense de ce vivant est un enjeu fondamental pour le développement. On s'est fixé des objectifs mais ils ne sont que partiellement atteints... La biodiversité a longtemps été considérée sous l'angle de la

conservation sans pour autant être comprise comme le fondement de notre existence et la condition de notre bien-être. Or, il y a une vraie urgence, comme le confirme le dernier rapport de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (IPBES). Plus de 150 équipes scientifiques ont cartographié et quantifié l'effondrement de plus de 60 % de la biodiversité et de plus de 70 % des populations vertébrées. Leurs données confirment qu'à ce niveau de dégradation, la défense de la biodiversité est bien un véritable sujet de patrimoine et de développement, et non un sujet culturel lié à la conservation des paysages. C'est une question essentielle qui touche l'humanité tout entière.

Préserver les écosystèmes, c'est donc agir sur l'ensemble des ODD ?

Absolument. Et le changement est radical. Il y a 30 ans, nous n'étions qu'une petite douzaine en France à nous pencher sur la question et à

mesurer l'état de dégradation des écosystèmes. Désormais, de très nombreux chercheurs s'emparent du sujet de la biodiversité, de la finance verte ou de celui de la politique des territoires liée à la défense du vivant. Pour autant, nous sommes encore loin du compte, comme le montrent les tendances d'érosion accentuée



1. Source :
Secrétariat de
la Convention
sur la diversité
biologique (2009).



LES OBJECTIFS D'AÏCHI, NEUF ANS APRÈS LEUR ADOPTION

Adoptés en octobre 2010, les 20 objectifs d'Aïchi constituent le nouveau « Plan stratégique pour la diversité 2011-2020 ».

Éviter l'extinction d'espèces menacées connues et améliorer leur état de conservation d'ici 2020, élaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale efficace pour la diversité biologique de

toutes les parties prenantes d'ici 2015... Malgré de bonnes intentions, neuf ans après l'adoption de ces objectifs, le bilan est décevant : sur 20 objectifs, 7 accusent des résultats modérés, 6 des résultats médiocres. Sur les 16 indicateurs utilisés pour évaluer l'atteinte des objectifs, 12 montrent une forte tendance au déclin de la biodiversité.

2. Source :
B. W. Griscom
et al., « Natural
climate solutions »,
*Proceedings of the
National Academy
of Sciences* 144.44,
2017.2017.

La réduction des gaz à effet de serre est indispensable pour limiter le réchauffement climatique à 2 degrés, et les solutions fondées sur la nature peuvent y contribuer jusqu'à 37 %, selon Bronson W. Griscom.² Parmi elles, les plantations de mangroves sont particulièrement efficaces.



«Chaque année, 20 000 milliards de dollars sont investis dans l'économie mondiale et seulement 5 % de ce montant est fléché sur des projets "responsables" en matière de défense de l'environnement.»

des écosystèmes et de notre capital naturel. Comme pour la question du climat, nous n'arrivons pas à faire descendre les courbes de dégradation.

Est-ce que la nouvelle convergence des agendas peut inverser la tendance ? Si oui, qu'est-ce que cela signifie pour les acteurs du développement ?

La convergence de l'agenda de la biodiversité avec celui de chacun des ODD est très importante. Chaque projet de développement doit désormais aller chercher des solutions ayant un impact triple : social, environnemental et économique. Social d'abord, c'est-à-dire inclusif et équitable, avec des projets pourvoyeurs d'emplois décents pour tous. Environnemental également, avec des programmes raisonnés dégageant le moins de gaz à effet de serre possible. Enfin, il faut que les projets visés soient économiquement viables et qu'ils rémunèrent suffisamment leurs porteurs pour leur offrir une sécurité matérielle bien distribuée et non excessive. Ce raisonnement, il faut l'avoir pour l'ensemble des ODD. Sur la question de l'alimentation, par exemple, la convergence des agendas 2030 va exiger que pour chaque projet, nous trouvions

des solutions qui répondent à ces trois objectifs de base. De la même façon pour l'innovation et l'industrie. Notre modèle actuel, fondé sur un capitalisme mondialisé, ne prend pas en compte les objectifs sociaux et environnementaux. Ce n'est plus possible. Il faut travailler à une gouvernance plus inclusive des entreprises pour qu'elles intègrent l'idée de productivité sociale. Les résultats d'une entreprise doivent apprécier, outre ses performances économiques, ses résultats en matière d'équité, de bien-être, de conditions sociales et d'emploi. On en est encore très loin.





Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, en 2019, 40 % des amphibiens sont menacés. Ils sont pourtant indispensables au maintien de l'équilibre des écosystèmes.

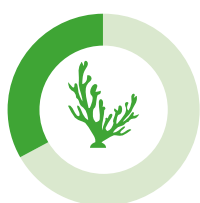
ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION EN 2019



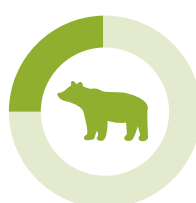
40 %
des amphibiens



34 %
des conifères



33 %
des coraux



25 %
des mammifères



14 %
des oiseaux

Au total, ce sont 28 338 espèces d'animaux et de végétaux qui risquent de disparaître.

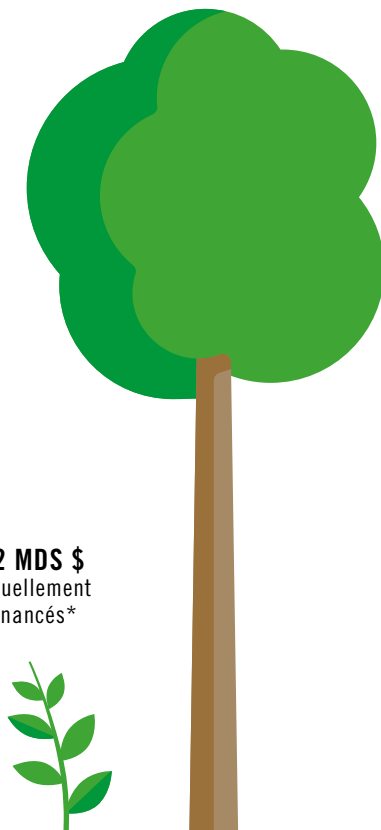
Comment expliquez-vous qu'on soit si loin du compte malgré la prise de conscience globale en cours ?

Nous avons construit une économie pensée pour rémunérer avant tout le capital et non le social.

DES FINANCEMENTS ANNUELS INSUFFISANTS POUR LES ÉCOSYSTÈMES

350 MDS \$
nécessaires pour
la préservation
des écosystèmes

52 MDS \$
actuellement
financés*



* dont 6 milliards d'aide au développement
et 39 milliards de fonds publics

Or, quand il n'y a pas de cadre public de régulation, c'est la catastrophe. Nous l'avons vu au Bangladesh avec les travailleurs du secteur textile dont les conditions de travail ne respectent aucun cadre légal. Dans les pays les plus riches, on essaie depuis plusieurs années de contraindre l'activité économique des entreprises pour qu'elles respectent un certain nombre de normes environnementales. Mais cela reste compliqué. Notre modèle économique, cadré et pensé pour générer du profit et de la rentabilité, n'intègre pas du tout l'externalité que constitue l'environnement.

Comment mobiliser plus largement la communauté internationale, au-delà du cercle des bailleurs ?

Pour mobiliser davantage, il faut expliquer les dépendances entre le vivant et notre existence. Il faut dire que nous ne pouvons pas fonctionner aujourd'hui sans un océan à peu près sain, sans des sols agricoles et des forêts fertiles. Il faut donc privilégier les actions de vulgarisation. Tout cela est d'ailleurs étroitement lié au climat. Nous ne résoudrons pas la crise climatique sans résoudre la crise du vivant. Et il faut mettre plus en avant des solutions et montrer comment s'en sortir.

À ce titre, les agences de développement et les pouvoirs publics ont une responsabilité particulière pour inventer des solutions et travailler avec toutes les richesses du secteur privé et de la société civile. Pour l'instant, les choses qui fonctionnent ne sont pas à l'échelle. Chaque année, 20 000 milliards de dollars sont investis dans l'économie mondiale et seulement 5 % de ce montant est fléché sur des projets « responsables » en matière de défense de l'environnement. Et sur ce maigre volume, seule une minorité est considérée comme réellement efficace. Cela représente 1 à 2 % de ce qu'il conviendrait de faire. ●

« Il est temps de proposer des solutions pour l'Afrique, construites par des Africains »

Dans son rapport spécial *Global Warming of 1.5°C*, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit un réchauffement climatique global de 1,5°C d'ici 2030 si des mesures fortes d'atténuation et d'adaptation ne sont pas prises. Pour Arona Diedhiou, climatologue et auteur principal du rapport, les solutions d'adaptation et d'atténuation déjà mises en œuvre doivent davantage prendre en compte la réalité des contextes en Afrique.

ENTRETIEN AVEC



ARONA DIEDHIOU

Climatologue, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement et physicien de l'atmosphère à l'Institut des géosciences de l'environnement, université Grenoble Alpes. Auteur principal du rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 degré publié en octobre 2018.

Quels seront les impacts pour le continent africain d'un réchauffement de 1,5°C ?

Sur les cinquante dernières années, on observe déjà un réchauffement d'environ 0,5°C sur l'ensemble du continent et une évolution des caractéristiques des événements climatiques extrêmes. Par rapport à la période préindustrielle, le réchauffement climatique anthropique a atteint 1,1°C, soit entre 0,8°C et 1,2°C localement, et se poursuit au rythme de 0,2°C par décennie. Si rien n'est fait, il atteindra 1,5°C entre 2030 et 2052.

Mais ce changement climatique n'est pas uniforme, même à l'échelle du continent africain.

À l'ouest du Sahel et surtout au Sénégal, on s'attend à des épisodes de sécheresse de plus en plus longs. Dans le Sahel central, la plupart des modèles prédisent une augmentation des fortes précipitations avec des risques d'inondation accrus en milieu urbain. Sur la côte sud de l'Afrique de l'Ouest, les pluies diluviennes pourraient provoquer des glissements de terrain qui affecteront les populations aux

habitats précaires.

En Afrique australe, les sécheresses vont se multiplier avec des vagues de chaleur plus intenses et plus longues. En Afrique du Nord, la plupart des modèles climatiques convergent vers une baisse importante des précipitations. Ces impacts seront toutefois moins importants si la hausse des températures est de 1,5°C que si elle atteint 2°C.

Quels sont les chantiers prioritaires pour l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique ?

La plupart des solutions proposées, qui sont liées à l'eau, à l'agriculture durable, ou encore aux énergies renouvelables, n'intègrent ni la biodiversité, ni les écosystèmes et leurs services. La dégradation généralisée des écosystèmes terrestres réduit leur potentiel à séquestrer du carbone et en fait une source importante d'émissions de gaz à effet de serre.

Sur ce point, l'Afrique a une carte à jouer. Localement, des initiatives vont dans le bon sens avec des actions pour la protection des forêts naturelles, pour la restauration des zones humides et la promotion des pratiques agricoles durables. Mais les défis sont encore énormes. À l'échelle du continent, l'enjeu est de renforcer l'accès à l'énergie tout en limitant le recours aux énergies fossiles et d'augmenter les rendements agricoles pour assurer la sécurité alimentaire à une population grandissante sans impacter négativement les sols et la biodiversité.

Pour maintenir le réchauffement climatique sous la barre de 1,5 °C, le rapport du GIEC préconise de faire passer les énergies renouvelables de 20 à 70 % de la production électrique au milieu du siècle. En Éthiopie, la ferme éolienne d'Ashegoda a été inaugurée en 2013 pour répondre à la demande intérieure.



Quels sont les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de ces solutions d'adaptation et d'atténuation en Afrique ?

Il y a un problème de disponibilité des ressources financières et d'accès aux fonds verts. Les projets sont très compliqués à monter : il faut accompagner les États pour qu'ils puissent mobiliser plus de financements. Ensuite, les dispositifs de suivi, évaluation, notification et vérification des projets sont difficiles à élaborer et à conduire. Sur le long terme, cela devient

un frein pour la mobilisation de ressources complémentaires. Pour résoudre ce problème, le cadre législatif réglementaire doit être plus adapté au contexte local de chaque pays. Il faut également augmenter la valeur du dioxyde de carbone, surtout lorsqu'il est séquestré par une communauté ou un pays vulnérable, et augmenter en conséquence les financements des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, il y a un besoin important d'expertise compétente sur les contextes locaux.



« En Afrique, plus que partout ailleurs, créer des synergies entre actions climatiques et développement durable est nécessaire. »

nécessaire pour laver les panneaux solaires. Or, l'eau manque ou va manquer. Dans certains villages, les habitants en viennent à réutiliser du diesel car c'est la garantie d'avoir du courant tout le temps. Importer des technologies ne suffit donc pas, mener une réflexion sur la durabilité des solutions proposées dans un contexte africain est indispensable, pour l'État qui s'endette, pour les populations qui vont les utiliser et pour les bailleurs de fonds qui financent !

Avez-vous des exemples d'initiatives vertueuses en matière d'atténuation et d'adaptation ?

Contrairement aux actions d'adaptation qui ont des effets à courte et moyenne échéances, les actions d'atténuation ne sont visibles que sur le long terme. Elles mobilisent peu. Une solution est de cibler des actions à la fois bénéfiques pour l'atténuation et l'adaptation, et surtout des actions économiquement rentables. Par exemple, les voitures et les motos d'occasion qui envahissent le marché africain polluent abondamment. Cela impacte le climat régional mais aussi la santé des populations, et le coût est énorme. Financer une politique de gestion de la qualité de l'air contribuera à la fois à atténuer les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer le bien-être des populations et à réduire la facture de santé publique de l'État.

De même, pour réduire l'usage du charbon de bois et la déforestation, il est important de maintenir les politiques de

Pour de nombreux projets financés pour l'introduction d'énergies renouvelables, la durabilité n'est pas assurée. À titre d'exemple, la grande initiative « Desert to Power » de la Banque africaine de développement, qui vise à renforcer l'électrification dans toute la bande sahélienne, mobilisera énormément de financements sans forcément prendre en compte tous les paramètres de sa mise en œuvre. Il y a dans cette région beaucoup de poussières désertiques et une grande quantité d'eau va être

subvention du gaz butane et de veiller à ce que cela profite aux ménages en milieu rural. Dans le même temps, il faut identifier des activités génératrices de revenus autres que la coupe de bois.

Le rapport du GIEC montre les nombreuses synergies, mais aussi les points de tensions qui existent entre l'atteinte des ODD et le maintien du réchauffement climatique sous la barre des 1,5 °C. Quel est votre avis sur la question ?

Dans la déclaration de l'Agenda 2030, il est écrit : « Les changements climatiques représentent l'un des plus grands défis de notre temps et leurs incidences risquent d'empêcher certains pays de parvenir au développement durable. » En Afrique, plus que partout ailleurs, créer des synergies entre actions climatiques et développement durable est nécessaire. Le changement climatique pourrait compromettre le développement des pays africains qui ont de faibles capacités d'adaptation.

L'ODD 13 sur la lutte contre le changement climatique exprime ce lien intrinsèque, mais manque de contraintes. Il ne fixe pas de seuil de température, ni d'années pour le pic des émissions, ni d'objectif chiffré en termes d'atténuation. Sur le plan opérationnel, on risque d'avoir beaucoup de déclarations sans réelle ambition de rester sous le seuil de 2 °C. L'atteinte de l'ODD 6 pour une eau propre et accessible à tous risque d'être mise en péril par l'augmentation des investissements dans des secteurs qui prélèvent de l'eau pour d'autres usages, comme l'irrigation (par les agrobusiness de plus en plus nombreux), les mines et l'énergie hydraulique. Ce sont des

choix de développement qui vont parfois à l'encontre de l'Agenda 2030, créant de fortes inégalités.

À quelles conditions le continent africain peut-il devenir un laboratoire du changement face au réchauffement climatique ?

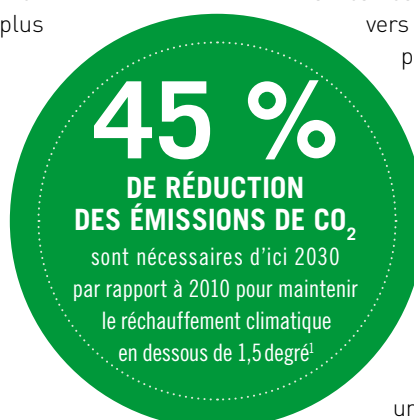
Il faut investir dans l'éducation au respect de l'environnement dès le plus jeune âge. Cela ne coûte pas cher et permettra à la jeune génération africaine de se sentir impliquée dans la préservation de l'environnement pour les générations futures. Pendant longtemps, il y a eu un décalage entre les options de développement durable suggérées au niveau international et les réalités locales africaines. Les consensus vont

vers des solutions qui ne sont pas propres à l'Afrique.

L'expertise et les savoirs africains, qui émanent de recherches contextualisées, ne sont pas pleinement intégrés dans ces rapports internationaux. C'est une perte pour la connaissance scientifique universelle et un frein

pour la promotion de solutions inclusives africaines au niveau international. L'Afrique dispose pourtant d'une bonne expertise.

Il est temps de changer de paradigme pour proposer des solutions pour l'Afrique, construites par des Africains. Pour cela, il faut d'abord rapprocher le groupe de négociateurs africains et la communauté scientifique africaine qui prend part aux rapports internationaux sur le climat, sur la biodiversité, sur la dégradation des sols et sur la désertification. Tous devraient travailler en synergie pour mieux prendre en compte les nouveaux résultats de recherche, rendre visibles les préoccupations africaines et évaluer des solutions contextualisées. •



1. Source :
Rapport du GIEC,
2008.

Des services climatologiques pour favoriser la **sécurité alimentaire** et planifier l'adaptation mondiale

TRIBUNE PAR



**DR ULRICH
DIASSO**

Participant au projet Hydromet, expert en climatologie et point focal du GIEC pour le Burkina Faso

ET PAR



DR ARAME TALL

Spécialiste principale en adaptation et résilience au sein du Groupe sur le changement climatique de la Banque mondiale

Le récent rapport spécial du GIEC, *Climate Change and Land*², insiste sur la nécessité de développer des politiques et des pratiques de gestion des terres plus intelligentes, pour faire face aux chocs climatiques extrêmes, à la variabilité climatique et aux changements climatiques à plus long terme. Selon ce rapport, l'agriculture industrielle et l'industrie agroalimentaire constituent des moteurs du changement climatique, quasiment au même titre que les combustibles fossiles, et environ 23% des gaz à effet de serre dans le monde proviennent de l'agriculture et d'autres utilisations des terres. Face à cette dure réalité, il est essentiel de revoir la façon dont le monde produit des aliments et de planifier efficacement pour anticiper des crises alimentaires imminentes.

Le développement agricole constitue un moyen essentiel de mettre fin à l'extrême pauvreté, de favoriser une prospérité partagée et de nourrir une population estimée à 9,7 milliards de personnes d'ici 2050. Le développement d'une politique agricole intelligente face au climat joue un rôle crucial dans la création d'une économie alimentaire florissante et résiliente.

Le climat, un moteur important de la production alimentaire

Selon les prévisions, les chocs climatiques les plus critiques pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, dont les sécheresses, les inondations et l'élévation du niveau

de la mer, seront encore plus sévères et fréquents à l'avenir. Les déficits continus en pluviométrie sont la cause de graves pénuries d'eau, de faibles rendements, de l'insécurité alimentaire et de la décimation du bétail et de la faune. Les sécheresses impactent la croissance économique, aggravent la pauvreté et intensifient les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans les zones les plus vulnérables, à la variabilité climatique croissante, telles que l'Asie du Sud et l'Afrique, le manque actuel de mesures d'adaptation, associé à des informations insuffisantes sur le climat et à l'absence de systèmes d'alerte précoce, pourrait exacerber la vulnérabilité aux événements extrêmes et à l'insécurité alimentaire.

Les épisodes de sécheresse et les décalages du début ou de la fin de la saison des pluies continuent d'être des facteurs essentiels de la famine, depuis le Sahel jusqu'au couloir sec de l'Amérique centrale, qui se traduisent par des millions de dollars en aide alimentaire d'urgence chaque année. L'agriculture étant fortement influencée par la distribution spatiale et temporelle des précipitations enregistrées chaque année, tout manque d'informations sur le début ou la fin de la saison des pluies peut entraîner des pertes de récoltes et la famine. Aujourd'hui, dans chaque pays, les services météorologiques et hydrologiques nationaux publient des prévisions saisonnières régulières sur le début et la fin des pluies. La question demeure, cependant : pourquoi ne pas

2. Toutes les données utilisées dans cet article proviennent du rapport spécial du GIEC.

Le programme Hydromet a été lancé en 2015 par la Banque mondiale avec des partenaires tels que la Banque africaine de développement et l'AFD. Il vise à améliorer les services climatologiques en Afrique pour fournir des données climatologiques fiables et en temps réel susceptibles d'améliorer à terme la sécurité alimentaire et la résilience climatique.

nous en servir pour éclairer la planification agricole saisonnière ? Bien utilisés, des services d'informations climatologiques efficaces et de qualité peuvent permettre une meilleure planification agricole, notamment des dates et des lieux de semis et des types de cultures à choisir. Si les données agroclimatiques sont accessibles, précises et disponibles en temps opportun, elles peuvent renforcer la sécurité alimentaire tout en mettant en œuvre les évolutions de la gestion des terres suggérées dans le rapport spécial du GIEC.

Des services d'information sur le climat pour la planification de la sécurité alimentaire

Pour satisfaire la demande croissante de produits alimentaires, réduire les

émissions et atteindre les Objectifs de développement durable, nous devons améliorer les pratiques agricoles et favoriser les systèmes à faibles émissions de carbone. Des efforts plus efficaces en matière de gestion des terres et d'atténuation des émissions, tels que le boisement et d'autres solutions à court terme proposées par le rapport spécial du GIEC, doivent donc faire une large place à l'exploitation des services d'informations climatologiques. Combinés à une gestion durable des terres et à des pratiques agricoles respectueuses du climat, les services climatologiques peuvent aider les décideurs à prendre de meilleures décisions qui renforcent la résilience des systèmes agricoles nationaux et des chaînes de valeur mondiales.

Il est également essentiel que les décideurs, notamment les entrepreneurs agroalimentaires locaux, les planificateurs des ministères de l'Agriculture, les opérateurs du secteur privé et les grandes entreprises mondiales de la chaîne de valeur, exploitent les avancées de la climatologie pour prévoir systématiquement les conditions climatiques attendues. Si les compétences en matière de prévision se sont améliorées, les cycles de prise de décision n'ont pas suivi pour assurer une planification de la sécurité alimentaire tenant compte du climat.

Les défis actuels et les lacunes au niveau des services climatologiques

Malgré les promesses des services climatologiques, il reste de nombreux défis à relever pour les fournir de manière adaptée, précise et en temps voulu. Entre autres, ils concernent la faible capacité des fournisseurs de services climatologiques, des données météorologiques primaires insuffisantes et inexactes et l'incapacité des services météorologiques et hydrométéorologiques nationaux à utiliser et entretenir le matériel d'observation climatique. Il y a également un énorme déficit de connaissances sur la manière d'utiliser les





TECHNOLOGIES DE PRÉVISION AVANCÉES ET ALERTE RAPIDE

Les nouvelles technologies de prévision ont atteint un niveau de sophistication impressionnant.

Par exemple, l'Observatoire du renseignement sur l'agriculture de la Banque mondiale fournit des services groupés d'informations agrométéorologiques et des données satellitaires qui complètent les lacunes critiques dans les zones confrontées à une grave pénurie de données. Il s'appuie sur 1,5 million de «stations météorologiques virtuelles», sur des plateformes satellites,

sur l'apprentissage automatique, sur l'intelligence artificielle et sur l'application des Big Data pour surveiller de manière proactive les systèmes de production agricole au niveau mondial. La Banque mondiale utilise actuellement cet outil pour soutenir les équipes de projet et les parties prenantes dans chaque pays lors de la conception et de la mise en œuvre du projet, y compris l'alerte précoce d'événements extrêmes pouvant entraîner des catastrophes, des déplacements et des conflits.

prévisions climatiques et météorologiques pour orienter les décisions en matière de planification de la sécurité alimentaire, ainsi qu'une prise de conscience insuffisante des gouvernements sur la nécessité de soutenir les institutions climatologiques, ce qui a conduit à de faibles allocations budgétaires. Prises ensemble, ces difficultés creusent le fossé entre la disponibilité des services climatologiques et leur exploitabilité en vue de la prise de décision face aux chocs climatiques croissants.

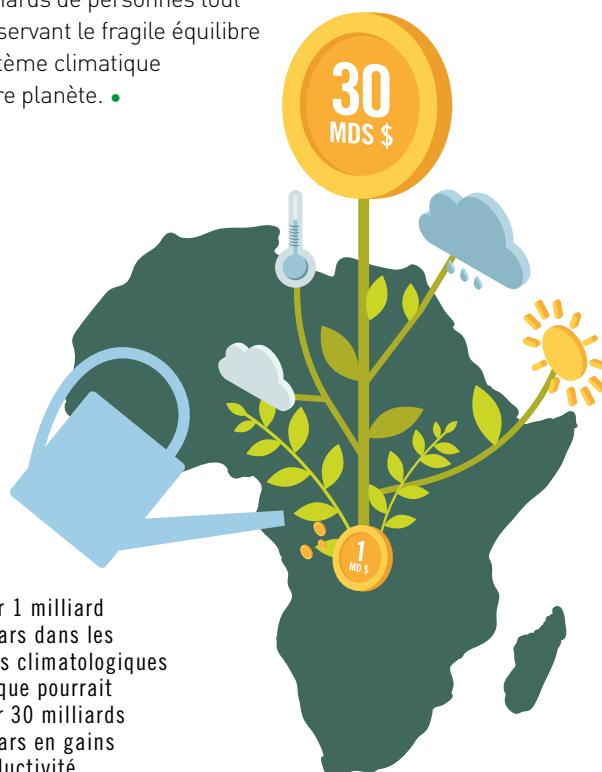
Répondre à ces défis et à ces lacunes nécessite de nouveaux mécanismes de financement, un renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, un transfert de connaissances accéléré, un développement technologique amélioré et la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce.

Vers une solution d'approvisionnement durable

Ce travail ne sera pas facile. L'utilisation efficace des informations climatologiques et des services d'alerte précoce pour orienter la planification de la sécurité alimentaire est confrontée à de nombreux obstacles. En premier lieu, nous devons concevoir des moyens peu coûteux de produire et de fournir de nouvelles technologies pour les services climatologiques. Des améliorations de la

prestation de services et de la conception conjointe avec les planificateurs de la sécurité alimentaire, aux niveaux local et mondial, seront également essentielles pour assurer des services adaptés aux besoins en matière de prise de décision.

La réalisation de ces objectifs laisse présager la concrétisation du double impératif consistant à nourrir 10 milliards de personnes tout en préservant le fragile équilibre du système climatique de notre planète. •



Investir 1 milliard de dollars dans les services climatologiques en Afrique pourrait générer 30 milliards de dollars en gains de productivité.

SANTÉ

« L'accès aux soins peut être un accélérateur de développement durable »

De la définition du soin dans l'État de droit à celle des vulnérabilités par les bailleurs de fonds, Cynthia Fleury et Stéphane Besançon appellent à une reconsidération urgente des stratégies déployées dans les pays en développement pour assurer l'accès aux soins. Face à l'explosion du diabète et des maladies non transmissibles (MNT) dans le monde et surtout en Afrique, les deux spécialistes appellent la communauté internationale à prendre la mesure de l'urgence de santé publique que constituent ces maladies.

ENTRETIEN AVEC



**STÉPHANE
BESANÇON**

Biologiste, nutritionniste, et directeur général de l'ONG Santé Diabète, membre de la commission Société civile de l'OMS



CYNTHIA FLEURY

Philosophe et psychanalyste, directrice de la chaire de philosophie de l'hôpital Sainte-Anne, membre du conseil d'administration de Santé Diabète

Comment l'accès aux soins peut-il être un accélérateur de développement durable ?

Cynthia Fleury : Le soin est une matrice, un principe opérateur. Autrement dit, c'est parce qu'on fait l'objet d'un soin, physique et psychique, qu'on est soi-même capable de produire, de s'engager, de se soucier du monde. Bien sûr, il y a des exceptions, mais la majorité d'entre nous fonctionne ainsi. En prodiguant du soin aux populations, on les rend aptes à créer des communautés viables, à sortir du simple principe de survie, autrement dit à se développer par elles-mêmes. Le soin rend capacitaire.

Stéphane Besançon : Un accès aux soins doit inclure des qualités de soins curatives mais aussi préventives et l'accompagnement social des handicaps et des dépendances. L'accès à des soins holistiques et globaux, au sens du terme anglo-saxon *care*, permet d'atteindre une pleine santé comme la définit l'OMS : « Un état complet de bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladies ou d'infirmité. » C'est à

cette condition seulement que l'accès aux soins peut être un accélérateur de développement durable.

En quoi le soin et la solidarité sont-ils pour vous des piliers essentiels de l'État de droit ?

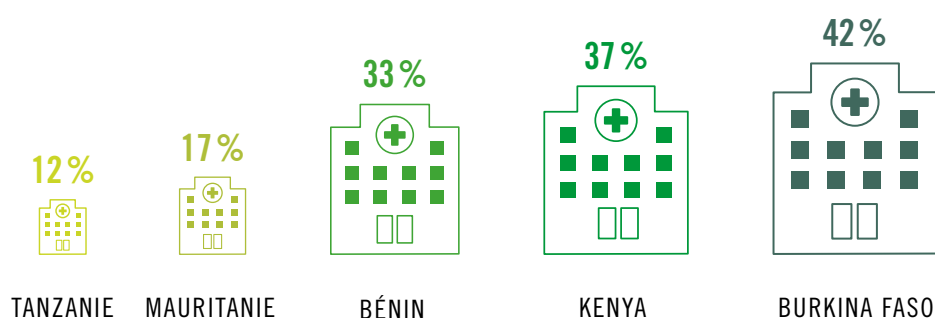
C. F. : Il y a deux grandes manières pour l'État, et notamment l'État de droit, de crédibiliser sa souveraineté : en protégeant ses ressortissants des attaques extérieures et intérieures, c'est la sécurité, et aussi en les protégeant au sens sanitaire, c'est la santé publique. Les deux sont indissociables. Elles ne sont pas suffisantes mais sont nécessaires pour tout le reste. Si on est sécurisé dans son milieu et dans son corps, on étudie mieux et plus. Bien sûr, dans l'État de droit, ces « droits » ne sont pas mis en concurrence et sont indivisibles. Si l'État de droit n'est plus apte à conserver l'intégrité des corps, un bastion de la confiance institutionnelle s'écroule.

S. B. : Le soin comme humanisme devient essentiel. En effet, c'est un pilier de la cité et de la formation des citoyens. Il représente la capacité de prendre « soin de » mais aussi d'« exister » en lien avec l'autre, tout en faisant de l'existence de tous un enjeu propre. L'individuation, qui distingue le souci de soi et celui de la cité (à ne pas confondre avec l'individualisme), protège la démocratie et l'État de droit en permettant à l'individu de devenir « sujet ».

C. F. : Solidarité et lien social sont les seules conditions viables d'une

MANQUE CHRONIQUE DE MOYENS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

% d'établissements sanitaires capables de prendre en charge
les patients diabétiques



Source :
« Diabetes in sub-Saharan Africa: From Clinical Care to Health Policy », *The Lancet Diabetes and Endocrinology Commission*, 2017.

mondialisation acceptée et qui produit justice et progrès sociaux.

Pourquoi est-il selon vous urgent de reconsidérer les vulnérabilités ?

C. F. : Le soin édifie une communauté, une solidarité collective. Le défi du soin oblige la communauté à s'organiser, à prodiguer une norme soucieuse du vulnérable. La vulnérabilité n'est pas une « plaie » comme une autre, elle est indissociable de notre condition. Il ne s'agit pas de l'essentialiser, mais la nier provoque de grands désastres. L'enjeu est de rendre les vulnérabilités les moins irréversibles possible et de fabriquer des milieux qui ne les renforcent pas, voire qui les atténuent grandement. Notre ingénierie à réduire les vulnérabilités tout en les respectant prouve notre humanisme.

S. B. : Aujourd'hui les populations vulnérables sont définies à Paris, à Washington, à New York selon des critères technocratiques qui changent régulièrement et prennent insuffisamment en compte les réalités de terrain. La lutte contre les MNT,

et notamment contre le diabète, caractérise parfaitement cela. En plus des facteurs de vulnérabilités liés à un état de santé dégradé, ces maladies entraînent, par leur coût exorbitant, une accélération de la paupérisation des patients et de leur famille. Mais ces derniers ne rentrent dans aucune case de « populations vulnérables » des bailleurs de fonds. Il existe bien un écart entre les cadres et la réalité des pays en développement. Tant que cela ne sera pas remis en perspective, les politiques de développement passeront à côté d'une grande partie de la vulnérabilité réelle. La révision des cadres de pensées est une urgence absolue pour la réussite des ODD.

C. F. : Le problème n'est pas le déclaratif des textes, qui est souvent très éloquent. Le problème est le faible niveau d'appropriation de l'Agenda 2030 par les États membres et la faiblesse de l'évaluation et du retour d'expérience que cela suscite. Seule la société civile s'en saisit, mais elle peine à mener un travail d'ampleur.

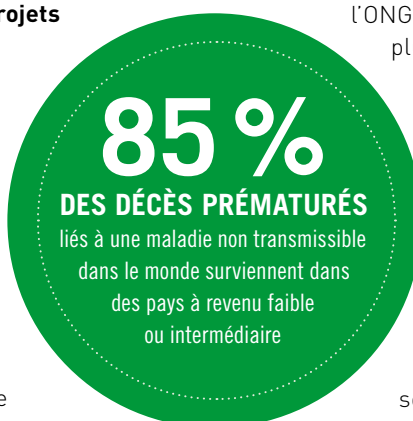
Comment endiguer la malnutrition sous toutes ses formes ?

C. F. : La malnutrition envahit tous les pays, à cause de la précarisation, de la course au profit, de la perte de valeurs, de l'inculture en matière de bonne alimentation, etc.

S. B. : La majorité des bailleurs de fonds et des ONG développent des programmes de lutte contre la sous-nutrition, pas contre la malnutrition. Or, aujourd'hui la majorité des pays sont touchés par une malnutrition liée à la surnutrition qui entraîne des prévalences de surpoids et d'obésité massives et, en corollaire, une hausse exponentielle du diabète et des maladies cardio-vasculaires. Les pays en développement, notamment en Afrique, ne sont pas épargnés par l'explosion de la surnutrition, qui vient se conjuguer à la persistance de la sous-nutrition : c'est ce qu'on appelle le double fardeau de la malnutrition. Il faut reconsidérer d'urgence les cadres stratégiques, les programmes mis en place sur le terrain pour l'endiguer.

Pourquoi vous êtes-vous engagés dans la lutte contre le diabète dans les pays en développement et quelle forme prennent les projets de Santé Diabète ?

S. B. : Un jour, à Bamako, un patient atteint de diabète m'a dit : « J'aurais préféré avoir le VIH. Au moins, les séropositifs, les ONG les soignent, eux ». Il avait raison et cette pensée me révolte. Mais il n'existe aucun accès aux soins pour les personnes atteintes de diabète au Mali et c'est ainsi dans la quasi-totalité des pays africains. Or, en 2002, le surpoids et l'obésité touchaient déjà plus de 20 % de la population



active, et le diabète entre 3 et 5 % des habitants du continent. J'ai compris que personne ne ferait rien pour ces patients et c'est ainsi qu'est née

l'ONG Santé Diabète. 15 ans plus tard, nous sommes toujours la seule ONG internationale spécialisée sur le sujet.

C. F. : Les services hospitaliers utilisent la chaire de Philosophie à l'hôpital pour penser et construire des solutions nouvelles, de façon endogène. C'est son ambition. À l'hôpital du Mali à Bamako, le service d'endocrinologie était absolument partant pour réfléchir autrement à la chronicité, à l'éducation thérapeutique, à la





philosophie humaniste du soin. J'ai donc participé dans le cadre de mon engagement aux côtés de Santé Diabète au développement d'une action de formation sur les humanités dans le soin au sein de la faculté de médecine de l'université de Bamako. Nous travaillons aussi sur le rôle que pourrait jouer l'université des Patients dans ce travail pour développer la fonction soignante et l'alliance des humanités et de la santé au Mali.

S. B. : Le diabète fait partie des quatre MNT prioritaires pour l'OMS et touche 425 millions de personnes dans le monde, soit 1 adulte sur 11. En 2030, il touchera 35 millions de personnes en Afrique et sera une des premières causes d'incapacités et de décès sur le continent. Au-delà du diabète, les autres MNT ont explosé et c'est aujourd'hui une urgence de santé publique absolue. En effet, ces maladies

« Si rien n'est fait pour contenir l'augmentation exponentielle des maladies non transmissibles, une grande partie des efforts de développement économique et social seront mis en danger. »

tuent chaque année 41 millions de personnes, ce qui représente 71 % des décès dans le monde. C'est un enjeu de santé publique et économique. À l'échelle des États, une hausse de 10 % des MNT réduit de 0,5 % le taux annuel de croissance économique. Le coût du traitement du diabète représente à lui seul entre 21 % et 75 % du PIB en Afrique. Si rien n'est fait pour contenir l'augmentation exponentielle de ces maladies, une grande partie des efforts de développement économique et social seront mis en danger. •

Accès sûr et universel à l'eau et à l'assainissement : un défi de gouvernance

L'eau et l'assainissement font l'objet de cibles ambitieuses dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). Atteindre l'accès universel et sûr à l'eau pour tous d'ici 2030, tout en réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées entrant dans les masses d'eau, exige de tripler les investissements actuels. Toutefois, pour Julián Suárez Migliozi, il ne s'agit pas d'une simple question de financement et de mise en œuvre des investissements, mais bien de la gouvernance de l'eau.

TRIBUNE PAR



**JULIÁN SUÁREZ
MIGLIOZZI**

Vice-président
du développement
durable à la
CAF (Banque de
développement de
l'Amérique latine)

Revaloriser la place de l'eau dans le développement

L'eau est au cœur du développement durable. Nous devons avant tout faire comprendre son importance, la revaloriser et l'intégrer dans les priorités sociales et économiques. C'est de plus en plus nécessaire.

En effet, l'utilisation de l'eau a été multipliée par six au cours des dix dernières années et continue de croître à raison de 1 % par an. La surexploitation des nappes est préoccupante tout comme la pollution des eaux, et les risques liés à l'eau sont exacerbés par le changement climatique. Selon les estimations, la pénurie d'eau affectera 4,8 milliards de personnes d'ici 2050 et les inondations seront plus fréquentes et plus graves. Comme l'a rappelé le Groupe de haut niveau sur l'eau, les ressources en eau sont fragiles, limitées et

vulnérables. La revalorisation de l'eau peut passer par sa tarification, avec l'ajout d'un coût d'opportunité à l'eau en vrac, la rémunération des services environnementaux, des fonds pour l'eau ou d'autres initiatives. Elle nécessite dans tous les cas une mobilisation de la communauté mondiale. L'eau favorise la santé, la sécurité alimentaire, la production d'énergie et la préservation des écosystèmes. Plus que jamais, les cinq principes de valorisation de l'eau sont cruciaux : reconnaître et comprendre les multiples valeurs de l'eau, réconcilier les valeurs et instaurer la confiance, protéger les sources (y compris les bassins versants, les rivières, les nappes et autres), éduquer pour autonomiser et sensibiliser le public, et enfin, investir et innover.

1,8

**MILLIARD
DE PERSONNES**

vivront dans des régions
touchées par une pénurie
d'eau complète
en 2025¹

L'eau et l'assainissement au cœur des ODD

Les ODD doivent être compris comme un tout intégrant les dimensions sociale, économique et environnementale, dont les cibles sont nécessairement liées. L'eau joue un rôle particulier et permet de les relier tous, de manière systémique. De fait, nombre des ODD reposent sur l'atteinte des cibles en matière d'eau et d'assainissement, tandis que d'autres ont une relation symbiotique avec l'eau.

1. Source :
JMP Unicef/OMS



L'accès à l'eau et à l'assainissement est indispensable pour endiguer la propagation de maladies comme la diarrhée, la dysenterie, le choléra, la typhoïde et la poliomyélite.

Ne pas atteindre l'objectif de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement signifierait ainsi que le monde n'est pas en mesure d'éradiquer l'extrême pauvreté et les inégalités. L'eau et l'assainissement doivent figurer parmi les priorités des gouvernements pour que l'ODD 6 soit atteint, mais aussi pour que bon nombre des seize autres objectifs le soient.

L'accès universel à l'échelle mondiale nécessite environ 114 milliards de dollars par an pour la seule extension des infrastructures existantes.

En tenant compte des besoins de

remplacement et des infrastructures comme les barrages, les sommes à investir sont bien plus importantes. On commence à réaliser que ces objectifs risquent de ne pas être réalisés, notamment dans les économies émergentes comme en Amérique latine.

Augmenter les financements nécessite une meilleure gouvernance

L'augmentation du financement du secteur de l'eau est donc décisive pour remplir les ODD. Les gouvernements, les institutions financières internationales, les ONG

1. Source :
JMP Unicef/OMS

et le secteur privé doivent travailler en symbiose et mettre en place de nouveaux mécanismes de financement pour créer des synergies. À cet égard, les finances publiques ont été et resteront essentielles pour soutenir les investissements, qu'ils proviennent d'impôts ou de taxes, de subventions de bailleurs ou de prêts souverains. Le secteur privé doit être pris en compte dans l'équation pour augmenter les financements tandis que les fonds pour le climat et les banques commerciales offrent des opportunités nouvelles qui devraient jouer un rôle croissant dans les années à venir. Augmenter les financements du secteur nécessite toutefois un environnement favorable, des institutions solides, des mécanismes opérationnels cohérents ainsi qu'une responsabilité et une participation effectives, que les fonds proviennent des taxes, d'un changement de tarification ou de transferts. En somme, le secteur de l'eau doit assurer sa bonne gouvernance pour augmenter les investissements. En outre, même si elle augmente, l'aide publique au développement (APD) ne suffira malheureusement

pas à financer le secteur de l'eau. Les pressions budgétaires croissantes qui pèsent sur les gouvernements pourraient limiter les prêts souverains des banques de développement multilatérales et bilatérales. Dans ces circonstances, les opérateurs de l'eau doivent non seulement fournir des services efficaces, mais aussi participer activement à combler les déficits financiers : cela passe notamment par une meilleure gouvernance.

Enfin, la différence entre accès de base et accès en toute sécurité est partiellement imputable à des défauts de gouvernance qui impactent l'efficacité du secteur. Selon le rapport 2019 du programme commun de surveillance OMS/UNICEF, environ 785 millions de personnes ne disposent pas d'un accès basique à l'eau, mais 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau parfaitement potable. De la même manière, 2 milliards de personnes n'ont pas d'accès de base à l'assainissement, mais plus de la moitié de la population mondiale est sans accès sûr à l'assainissement.

66 %

DE LA POPULATION MONDIALE

vivra dans des conditions de stress hydrique en 2025¹

« Ne pas atteindre l'objectif de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement signifierait que le monde n'est pas en mesure d'éradiquer l'extrême pauvreté et les inégalités. »

Les deux défis de gouvernance du secteur

Les fournisseurs d'eau font aujourd'hui face à deux défis majeurs qui entravent l'efficacité et la durabilité du secteur. Le premier est lié à la mise à l'échelle de la politique de l'eau et touche les petits fournisseurs. En Amérique latine, 40 % à 60 % de l'eau ne génère pas de revenus. Dans les zones urbaines, la tarification est insuffisante pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance, les possibilités d'élargir les services ou de prévoir de nouvelles infrastructures sont limitées et les

petits fournisseurs ont peu accès aux technologies récentes, aux innovations et aux systèmes d'information. En conséquence, l'alimentation en eau est intermittente, la pression de l'eau est faible et sa qualité médiocre. Le second touche à la gouvernance d'entreprise. Les ingérences politiques affectent tous les fournisseurs, en particulier les petits. Plusieurs tentatives de dépolitisation des services des eaux ont été menées, mais les approches varient et les mesures prônant le cas par cas ne facilitent pas les choses. Pour répondre à ces défis, les politiques de gestion des biens publics suggèrent la séparation des rôles entre action normative, régulation et fourniture d'eau. Cela permettrait d'éviter les conflits d'intérêts, mais ce type de solution dépend d'une volonté politique solide pour mettre en œuvre une stratégie de gouvernance de l'eau à des niveaux multiples.

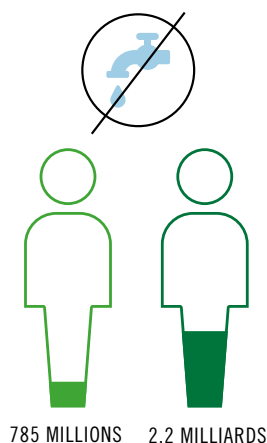
Vers une meilleure planification

À ces deux défis s'ajoute un autre problème de gouvernance : la plupart des pays émergents ne disposent pas de plans directeurs actualisés en matière d'eau et d'assainissement. Les études de faisabilité et les projets finalisés ne suffisent pas à étendre les services à la population non encore desservie et à réhabiliter les infrastructures existantes. Cela ralentit les investissements nécessaires, retarde le cycle de gestion du projet et conduit parfois à la définition de projets inadéquats. Les gouvernements se doivent donc de renforcer la planification pour assurer des investissements plus rapides et plus efficaces.

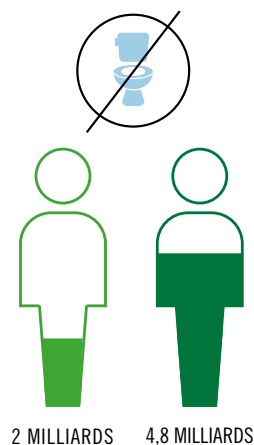
Des projets d'eau viables et rentables sont cruciaux pour accélérer les progrès en matière d'accès à l'eau. Les ONG et les banques multilatérales de développement doivent appuyer les gouvernements et les opérateurs dans ces efforts. La Banque de

développement latino-américaine (CAF) a créé un mécanisme non remboursable, des facilités de préparation des projets, pour soutenir les pays dans la réalisation des études et la mise en œuvre des projets. Ces actions ne peuvent plus attendre et doivent se multiplier. La communauté de l'eau doit redoubler d'efforts pour garantir que personne ne soit laissé de côté. •

EAU ET ASSAINISSEMENT : ACCÈS BASIQUE OU ACCÈS SÛR ?



- Personnes ne disposant pas d'un accès basique
- Personnes ne disposant pas d'un accès sûr



URGENCE CLIMATIQUE

« Ce qui mine la région sahélienne, ce sont les inégalités »

Dans son rapport Sahel : lutter contre les inégalités pour répondre aux défis du développement et de la sécurité, l'ONG Oxfam appelle à lutter contre la crise multiforme qui touche cette région. Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France, revient spécifiquement sur les conséquences sanitaires et sociales du changement climatique pour cette région et propose des réponses fortes et coordonnées des différents acteurs.

ENTRETIEN AVEC



**CÉCILE
DUFLOT**

Directrice
générale
d'Oxfam France

Quels sont les impacts du changement climatique sur la santé ?

Le changement climatique a directement des impacts sur l'alimentation et sur la nutrition, particulièrement chez les enfants, et il a donc des impacts sur la santé. Rappelons qu'en Afrique, 56 % de la population n'a pas accès aux services essentiels de santé. Plus de 100 millions de personnes basculent dans la pauvreté faute de cet accès minimal aux services de santé nécessaires. Ces contextes de fragilité aggravés par le dérèglement climatique sont idéaux pour que se développent des épidémies, surtout dans les zones urbaines où se concentre une bonne partie de la population. Les sécheresses peuvent aussi alimenter des crises humanitaires et d'énormes déplacements de population, autres conditions de propagation des maladies.

Quelles sont les spécificités du Sahel en ce qui concerne les inégalités climatiques ?

La région sahélienne est déjà la zone la plus vulnérable en ce qui concerne l'accès à l'eau et les questions alimentaires. Mais la sécheresse aggrave la situation et a un effet dévastateur sur les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, et sur l'entrée dans la très grande pauvreté de bon nombre de personnes. En ce sens, le dérèglement climatique a un effet accélérateur de toutes les inégalités. Dans cette région, les femmes sont historiquement et culturellement en charge de l'approvisionnement en eau de la famille. Quand la situation devient plus difficile, les mères ont pour unique solution de faire appel à leurs filles, et donc de leur faire quitter l'école. Toutes les inégalités sont ainsi liées et certaines en engendrent d'autres. Au Sahel comme ailleurs, sans action forte de l'aide publique au développement axée sur la résilience et l'adaptation, la situation va se dégrader de manière considérable.

22 %

DU PIB DU SÉNÉGAL
est issu des recettes
publiques. Au Niger, ce chiffre
est encore plus faible
avec 14,4 %

Comment répondre aux crises économique, humanitaire et climatique au Sahel ?

La question n'est plus seulement climatique, parce que le droit à la



Selon le dernier rapport d'Oxfam sur les inégalités au Sahel, l'augmentation des dépenses budgétaires liées à la défense et à la sécurité publique dans la région se reporte sur les budgets de développement et les dépenses sociales, en défaveur de l'éducation et de la santé.

santé fait partie des services publics fondamentaux. Or, l'espérance de vie en bonne santé au Sahel est de 53 ans. Il faut avant tout imaginer des politiques d'adaptation au changement climatique spécifiquement conçues pour les populations les plus vulnérables, car ces bouleversements ne touchent pas les populations de manière égale. Les populations qui dépendent des mois de pluie sont plus particulièrement affectées. Ensuite, si on veut faire face aux enjeux des inégalités et du dérèglement climatique, il faut assurer les deux services de base que sont la santé et l'éducation, et en particulier l'éducation des filles. Plus largement, les femmes tiennent dans leurs mains une partie de la transformation nécessaire, notamment du modèle agricole. Elles sont aussi les premières à se priver quand l'alimentation vient à manquer.

Que peuvent faire les institutions internationales, nationales ou locales face à ces nouveaux enjeux ?

Mobiliser et flécher les fonds prioritairement sur les pays les plus pauvres et ceux qui en ont le plus besoin. L'enjeu est d'atteindre d'ici 2030 les Objectifs de développement durable (ODD). Il faut généraliser ce que l'on fait déjà et qui n'a rien de très exotique : des aides publiques basiques que l'on sait mettre en place. L'heure

n'est plus aux aides expérimentales. Mais généraliser les systèmes qui fonctionnent ne veut pas dire qu'il ne faut pas adapter les réponses aux contextes. Je suis allée dans la région du lac Tchad et dans le nord du Tchad ou dans le sud du Niger, la situation n'est pas la même. Au Sahel, les problématiques se cumulent : les questions sécuritaires, les effets du dérèglement climatique, de l'extrême pauvreté et de l'accroissement des inégalités. On aboutit à une situation périlleuse qui éloigne d'autant l'atteinte des ODD. D'où l'impérieuse nécessité d'agir.

Pensez-vous que les ODD sont atteignables ?

Sur le papier, oui. Les financements comme les solutions techniques et technologiques existent. C'est simplement une question de volonté politique et de volonté commune d'en faire une priorité. Il faudrait notamment qu'une partie des budgets de sécurité des pays du G7 soient réaffectés à l'aide au développement. Aujourd'hui, 1 % seulement de l'aide des pays du G7 va au Sahel. Nous devons assumer nos responsabilités dans la mesure où nous avons largement participé à la dégradation de la situation. Oxfam a participé à l'Alter G7 et attendait une annonce de participation des grands de ce monde.

SAHEL : DES DÉPENSES PUBLIQUES INFÉRIEURES AUX OBJECTIFS BUDGÉTAIRES

Les États africains se sont engagés à consacrer 20 % de leur budget à l'éducation et 15 % à la santé.

		
 BURKINA FASO	11 %	19 %
MALI	6 %	18 %
MAURITANIE	8 %	13 %
NIGER	9 %	20 %
TCHAD	10 %	12 %
SÉNÉGAL	5 %	21 %

Source : « Sahel : lutter contre les inégalités pour répondre aux défis du développement et de la sécurité », Rapport Oxfam, 2019

Emmanuel Macron a quand même profité du G7 pour inciter les États à s'engager davantage au Sahel. Que peut-on en retenir concrètement ?

Effectivement, la question sahélienne était à l'ordre du jour du G7 et la France et l'Allemagne ont pris de nouveaux engagements de renforcer la coopération en matière de sécurité dans le cadre du G5 Sahel. Mais je tiens à dire que dans cette région, la réponse sécuritaire est une impasse. Or, une partie des budgets de l'aide au développement a été absorbée dans cette réponse. Ce qui mine le plus la région sahélienne, ce sont les inégalités : l'accroissement des inégalités au Sahel est un poison durable et un facteur assez

déterminant de la déstabilisation de la zone.

Le G7 devrait surtout traduire son discours de lutte contre les inégalités en actions et instruments concrets pour répondre à l'urgence et apporter des réponses durables en s'attaquant aux causes structurelles des vulnérabilités des populations sahéliennes. Pour cela, États, institutions et coopérations régionales, bailleurs de fonds et acteurs du développement et de la coopération internationale doivent agir de manière coordonnée pour combattre les inégalités. Notamment en mettant en place des politiques fiscales progressives et justes qui réduisent les inégalités de revenus et permettent de générer des financements suffisants pour mettre en œuvre des politiques sociales et de développement inclusif et de qualité. On pourrait aussi évoquer le fait qu'une large partie des ressources fossiles, comme le pétrole au Nigeria, ne bénéficie jamais aux populations. L'aide publique au Niger représente trois fois les ressources fiscales du pays, ce n'est pas normal. •

« Les femmes tiennent dans leurs mains une partie de la transformation nécessaire, notamment du modèle agricole. »

LES EXPERTES ET LES EXPERTS

Retrouvez leurs biographies complètes sur id4d.fr



STÉPHANE BESANÇON

Biologiste et nutritionniste spécialisé en développement international, Stéphane Besançon a fondé l'ONG internationale Santé Diabète en 2001 pour améliorer la prévention et la prise en charge du diabète en Afrique. Depuis, 2015, il anime une chronique nutrition chaque semaine sur Radio France Internationale dans l'émission « Priorité santé ».



ULRICH DIASSO

Docteur, participant au projet Hydro-met de la Banque mondiale et expert en météorologie et en climat, Ulrich Diasso soutient les services hydrométéorologiques régionaux et nationaux en Afrique dans le renforcement de leurs capacités et l'implémentation de stratégies de résilience au changement climatique. Il est également le point focal du GIEC pour le Burkina Faso.



ARONA DIEDHIOU

Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement, chercheur de l'Institut des géosciences de l'environnement, et spécialiste du système climatique africain, Arona Diedhiou était auteur principal du rapport spécial du GIEC sur les incidences d'un réchauffement climatique à 1,5 degré en 2018. En 2023, il sera évaluateur éditeur du prochain rapport du GIEC.



CÉCILE DUFLOT

Ancienne ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, depuis juin 2018, Cécile Duflot est directrice générale d'Oxfam France, une organisation de développement, membre de la confédération internationale Oxfam, qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté.



CYNTHIA FLEURY

Philosophe et psychanalyste, professeure et titulaire de la chaire Humanités et Santé au CNAM, Cynthia Fleury a auparavant été chercheuse au Muséum national d'histoire naturelle. Depuis 2017, elle est professeure associée à l'École nationale supérieure des mines de Paris et dirige la chaire de philosophie à l'hôpital Sainte-Anne. Elle est membre du conseil d'administration de l'ONG Santé Diabète.



GILLES KLEITZ

Directeur de la transition écologique et naturelle à l'Agence française de développement, Gilles Kleitz (PhD) travaille depuis 30 ans sur les liens entre conservation de la biodiversité et développement durable. Ancien conseiller de plusieurs ministres français, il a également été directeur de parc national en Guyane française.



JEAN-PAUL MOATTI

Ancien expert auprès de l'OMS et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria, Jean-Paul Moatti est à la tête de l'Institut de recherche pour le développement depuis 2015. Il est l'un des quinze experts désignés par le secrétaire général des Nations unies pour la rédaction du premier rapport d'évaluation quadriennale (2015-2019) des ODD.



PARFAIT ONANGA-ANYANGA

Envoyé spécial des Nations unies pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga y travaille depuis 1998. Il a notamment été directeur de cabinet du vice-secrétaire général et chef du Bureau des Nations unies au Burundi. En 2015, il était chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique.



FRIEDERIKE RÖDER

Friederike Röder est directrice de l'ONG ONE en France et auprès des institutions de l'Union européenne. Experte des questions de financement du développement et de transparence financière, elle a également travaillé entre autres à l'OCDE, pour le think tank Arab Reform Initiative et à l'agence allemande de coopération internationale.



JULIÁN SUÁREZ MIGLIOZI

Économiste spécialisé en finances d'entreprise et en financement structuré, Julián Suárez Migliozi est vice-président Développement durable au sein de la Banque de développement de l'Amérique latine (CAF). Avant d'intégrer la CAF, il a été consultant développement et compétitivité pour diverses agences internationales.



ARAME TALL

Docteur et spécialiste principale en adaptation et résilience au sein du Groupe sur le changement climatique de la Banque mondiale, Arame Tall a travaillé pendant 15 ans sur l'adaptation au changement climatique et le développement, notamment au sein de l'Organisation météorologique mondiale et du service climatique de la Croix-Rouge.

iDÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Une plateforme animée par l'Agence française de développement

iD4D, c'est quoi ?

Une plateforme de débat sur le développement

La plateforme iD4D poursuit un objectif :
promouvoir un débat d'idées ouvert sur le développement.

iD4D s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux enjeux
de développement : bailleurs, ONG, ministères, collectivités,
chercheurs, acteurs privés, étudiants, citoyens.

Rejoignez la communauté iD4D

 iD4D.fr

 [@iD4D](https://twitter.com/iD4D)